

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 36

Artikel: Propos d'un vieux garçon : le cinquantenaire de la "Perce-Oreille"
Autor: Bert-Net
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sa tsanson ein no ie tsantâve :
« Ame mè bin, sâi bon Vaudois. »
Ah ! l'ètâi biau quand dêvezâve
Noutron crâno vilhio patois !

Dau payi l'ètâi la vetira ;
De la ramira, lo boquêt ;
Dau pridzo l'ètâi la prêira
Et de la fordze lo soclliet ;
De la benna, lo biau pegnet
Qu'è plliein de mâ que ravigote.
A noutrè pére, lè Vaudois,
L'allâve justo à lau potte,
Noutron crâno vilhio patois.

Et lè elliotsette dâi z'ermaille,
Et la moletta su la faux,
L'iguie que dêcheint dâi tsenau,
La tsèri que fâ son terrau,
Lo vin que dau bossaton câole,
Dein noutron bi payi vaudois,
L'odvra dâi sapalon, dâi birole,
Dezant lau dzouïo ein patois.

Tot d'on coup... Qu'è-te que sè passe ?
Pouïro patois, tsouïe tè bin !
Tè vaillant mau. On tè rognasse.
Fant contre tè dâi sacremein...
T'atteindant lè, su lo tsemin,
Po tè bailli 'n' èmèluâte.
Vâi-to ? — L'è lo français-vaudois
Que t'â fotu ellia chêtênâie,
Te tsi ! te sâgne ! mon patois !

Dêvezâ pllian ! L'è bin malâda
Cllia brava leinga. Ti sè dzo
Le sant comptâ, l'â la châ frâida,
Accuta-la ! Dieu ! quin gorgot !
La fau veilli, l'è âi rancot :
Einvouï queri lo menistre,
Vouïtr'âma s'èin va, bons Vaudois,
Cllioude lè veintô dâi fenitre :
L'è môo noutron vilhio patois.

MARC A LOUIS.

Contre l'incompatibilité d'humeur. — On assure qu'autrefois, à Zurich, on enfermait dans une tour, pendant deux semaines, le mari et la femme qui voulaient divorcer pour incompatibilité d'humeur.

Ils n'avaient qu'une seule chambre, un seul lit, une seule table, une seule chaise, une seule assiette, un seul verre, un seul couteau.

Il était rare qu'ils ne fussent pas réconciliés au bout d'une semaine.

C'est bien ça. — Un auteur a comparé les critiques au vin des pays qui ne peuvent jamais faire un bon vin, mais qui peuvent faire un excellent vinaigre.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

2

Générosité française et Loyauté allemande.

Les plus grandes joies de cette vie sont assez souvent les plus courtes, et nos amants l'éprouvèrent. Au moment qu'on était occupé des arrangements futurs, le capitaine reçut l'ordre de partir le lendemain avec son corps pour aller à la rencontre des Russes. Qu'on se représente la consternation générale. Perdre un hôte aimé de toute la famille était déjà cruel, mais voir s'éloigner tout à coup pour s'exposer à tous les périls de la guerre le futur époux d'une fille unique, était plus douloureux que la mort. Mais qui est maître de son sort ? Le capitaine fit à sa promise, avant de s'en séparer, des présents considérables, et lui donna entre autres une très belle bague. Il reçut également plus d'un souvenir précieux de sa bien aimée, et l'on se quitta en renouvelant les serments d'une

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

(Un de nos amis d'une petite ville romande nous demande l'insertion de la lettre suivante. Nous croyons, en répondant à cette demande, faire plaisir aux habitants d'une localité où notre journal compte beaucoup d'amis.)

Le cinquantenaire de la « Perce-Oreille ».



« Notre vaillante fanfare, la Perce-Oreille, a célébré dimanche dernier le cinquantième anniversaire de sa fondation. Ce fut un événement dans notre ville ; permettez-moi donc de vous en

dire quelques mots.

» Dans le cortège officiel, avant le grand concert donné à deux heures dans le parc par la vaillante fanfare jubilaire, on pouvait admirer des délégations de toutes les sociétés de la ville avec leurs drapeaux. C'étaient *Les Bras de Fer* et les *Jarrets d'Acier*, les hardis gymnastes ; l'*Union des Cordes vocales*, excellent chœur d'hommes ; *Les Enfants de Sainte-Catherine*, le chœur mixte si apprécié ; la *Tremblottante*, la gente estudiantina ; enfin, la *Fanfare des Pochards repentis*, et celle des cheminots, les *Sifflets et Pistons*.

» Le soir, un grand banquet eut lieu dans les vastes salles du Casino. Tout ce que notre ville compte de notabilités y étaient représentés. Au dessert, la série des discours commença interminable.

» On entendit M. *Beck-Howver*, l'éminent représentant de nos autorités cantonales. M. *Alcide Barwar*, le sympathique délégué de l'autorité communale, vint apporter une fois de plus, à la « Perce-Oreille », le salut de l'édilité de notre ville. M. *Bâton*, l'actif président de la vaillante fanfare, fit un court historique de la Société. M. *Möhl*, le dévoué directeur, remercia de la sympathie que lui témoigna l'orateur précédent. M. *Bahr-Itton*, au nom des sociétés chorales, et M. *Q. Ychr*, au nom des fanfares, remirent à la Société jubilaire de superbes coupes.

» Le peu de place dont nous disposons ne nous a pas permis de rendre compte comme nous l'aurions désiré de ces discours dignes de Démosène ; nos lecteurs le regretteront avec nous.

» Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer à la vaillante Perce-Oreille nos vœux les meilleurs, et de lui souhaiter de persévérer dans la voie du succès où elle s'est si résolument engagée. Nous ne saurions mieux exprimer ces souhaits qu'en empruntant à l'éloquence de M.

fidélité dont la mort seule serait le terme, et dans l'espérance de se revoir sous peu pour ne plus se quitter. Il fut convenu qu'on s'écrirait régulièrement. La nouvelle de ta terrible bataille d'Eylau arriva bientôt. Beaucoup de braves, des deux côtés, avaient sacrifié leurs vies à l'honneur et à la patrie. La famille du bon apothicaire tremblait pour son cher capitaine. Les nouvelles tardèrent d'arriver, et cela augmenta les craintes. On commençait déjà à croire sa mort au moins vraisemblable, et la pauvre fille pleurait amèrement quand elle jetait les yeux sur son portrait, ou sur la bague, gage de sa fidélité.

Les nouvelles arrivèrent à la fin. — Mais quelles nouvelles ! Un messenger apporta un soir fort tard une lettre et un paquet. De qui cela peut-il venir ? fut l'exclamation de tous. On se hâta à décacheter la lettre. Elle était du capitaine. Il vit ! il vit ! s'écrient tous ; c'est son écriture. C'était effectivement son écriture ; mais la joie fit bientôt place à une morne tristesse, et le lecteur de la lettre, le bon père, était plusieurs fois obligé de s'arrêter, tant le contenu lui causait de serrements de cœur. « Je vis à la vérité », mandait-il, « si cela s'appelle vivre que de traîner son existence avec un corps mutilé. La bataille d'Eylau me coûte une jambe. Ce sont les fruits ordinaires de la victoire. Je porte actuellement une jambe de bois, et suis devenu habitant de l'hôpital des invalides. Dans cet état, je ne peux et

Beck-Howver la péroraison du magistral discours dont nous avons parlé.

Voici en quels termes s'exprimait l'éminent orateur :

« Après avoir insisté, Messieurs, sur la part énorme que prend la culture musicale dans le développement intellectuel et artistique d'une nation, je me résume en disant que s'adonner à cet art c'est faire œuvre utile et patriotique et contribuer puissamment au développement de notre pays.

» En fondant la Perce-Oreille, vos prédécesseurs ont fait œuvre de patriotes intelligents et éclairés. Continuez, Messieurs, l'œuvre commencée il y a un demi-siècle déjà. Je vous le dis à tous ; à vous flûtes enchanteresses et clarinettes charmeuses ; à vous, pistons poétiques et bugles mélodieux ; à vous, bombardons puissants et grosse caisse sonore ; à vous tous, je vous le dis, continuez ! Continuez à faire retentir les échos de nos cités pour le plus grand bien de notre chère patrie ! J'ai dit. »

Pour copie conforme,
BERT-NET.

ENQUÊTE SUR LA MÉDECINE POPULAIRE

ON nous prie de reproduire les lignes que voici :

« On se rappelle que la Société suisse des Traditions populaires avait organisé, l'an passé, une enquête sur la médecine populaire. En novembre 1910, un appel, accompagné d'un questionnaire détaillé, a été expédié à 1800 personnes environ, savoir : médecins, pharmaciens, sages-femmes, correspondants du Glossaire, enfin de nombreuses autres personnes.

» Les résultats obtenus peuvent être considérés comme très réjouissants.

» Les formulaires rentrés jusqu'ici sont au nombre d'environ 1200.

» Nous citerons, comme ayant contribué à plus à notre collection, M. le Dr R. Meylan, à Moudon, et M. le Dr Teutschländer, de l'Asile de Bellelay. Nous devons également des contributions exceptionnellement nombreuses à MM. Goly, à Lausanne, et L. Martin, à Genève ; M^{mes} Berney-Piguet, à l'Orient (Vallée de Joux) et Louise Saussaz, à Gryon. Il y a eu aussi une forte participation des correspondants du Glossaire des patois romands ; mentionnons entre autres : MM. les instituteurs Berthod, à Bramois ; Coquoz, à Salvan ; Epars, à Chexbres ; Piguet, au Sentier, et Turrian, à Flendruz (Pays-d'Enhaut).

ne veux pas exiger que votre adorable fille, dont je chérirai toujours le souvenir, prenne un boiteux pour époux. L'œil de l'amour n'arrête pas volontiers ses regards sur des corps mutilés, et les sens conservent leur empire jusqu'à la mort. Elle m'est trop chère pour lui offrir mon triste être. Je la dégage donc par la présence de ses promesses, et lui renvoie dans le petit coffret ci-joint tous ses présents, qui ne feraient que me rappeler la perte d'un bien inappréciable. Elle gardera les miens ; ce n'est qu'un très faible dédommagement des pleurs qu'une fille allemande a versés à mon départ. Qu'un époux plus fortuné que moi la rende bientôt heureuse, et je sens que je pourrai bénir tous les deux. »

— Je n'aurais donc aimé que sa belle figure ! Non, c'est à son cœur que le mien s'est donné, s'écria la pauvre Lisette en pleurant. Il est, il doit être à moi, dans chaque situation de la vie ! La jambe de bois est une preuve de sa bravoure, et je verrai si une fille quelconque sera plus glorieuse de son mari que je serai du mien ! Je ne vivrai que pour lui, pour le soigner, le servir. Et si son amour est toujours le même, il n'y aura que la mort qui puisse nous séparer. Ecrivez-lui cela, mon cher père ; mais non, je le lui manderai moi-même.

Le capitaine fut donc instruit sans délai des sentiments de son amante et de ceux de la famille. Rétabli de sa blessure, il se mit en route pour Berlin, fut reçu avec la plus grande cordialité dans la